

RAN et MUTATIONS B et C 2014

Liste des RAN 22

Résidence d'affectation nationale	Communes rattachées siège d'une trésorerie
DINAN	BROONS CAULNES JUGON LES LACS MATIGNON PLANCOET
GUINGAMP	BEGARD CALLAC LANVOLLON-PLOUHA ROSTRENE
LANNION	PERROS GUIREC PLESTIN LES GREVES PLOUARET TREGUIER-LA ROCHE-DERRIEN
LOUDEAC	COLLINEE CORLAY LA CHEZE MERDRIGNAC
PAIMPOL	LEZARDRIEUX
SAINT-BRIEUC	CHATELAUDREN ETABLES SUR MER LAMBALLE MONCONTOUR PLENEUF VAL ANDRE PLOEUC SUR LIE QUINTIN

La liste des RAN sur toute la France est consultable sur le site local **FO DGFIP 22** : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/022/>

N'HESITEZ PAS
A FAIRE APPEL
AUX MILITANTS

DE **FO DGFIP 22** SUR SITE
OU PAR MEL :

fo.ddfip22@dgfip.finances.gouv.fr
par tel/fax : 02.96.01.42.35

Mouvement national

En 2014, les agents pourront solliciter une zone géographique infra-départementale (la RAN) et un domaine d'activité (mission/structure).

Voir tout le détail au verso ! (sous réserve de modifications sans préavis de la DG)

Pour 2014, les mutations se feront encore par filières.

Dans les Côtes d'Armor, il existe 6 RAN. Attention : la Direction est une mission/structure à part entière.

Mouvement local

Il concerne les changements de site dans la même RAN et pour le même métier.

Les règles concrètes et exactes ne sont toujours pas définies clairement... alors que la campagne de mut commence mi-décembre!!!

Mais non, mais non, la DG n'est pas à la bourre... pas du tout



SEUL SYNDICAT DE LA DGFIP A REVENDIQUER
2 VRAIS MOUVEMENTS DE MUTATIONS PAR AN

1 EN SEPTEMBRE
1 EN MARS



+ DE LIBERTÉ
+ DE CHANCE D'ÊTRE MUTÉ
+ DE CHANCE DE RÉSOUDRE DES SITUATIONS DIFFICILES

**MUTATIONS
NE METTEZ PAS
TOUS VOS VOEUX
DANS LE MÊME PANIER**



**de votre côté,
à votre côté.**

Campagne de vœux

Dépôt des demandes entre mi-décembre 2013 et la 3^{ème} semaine de janvier 2014 sur agora vœux - nombre de vœux illimités

Nombre de mouvements

1 mouvement en septembre 2014 et 1 mouvement complémentaire en début d'année 2015

1 mouvement spécifique sur postes au 1er juillet.

Niveau d'affectation nationale	FF	GP
C ET B	Direction: DDRFIP, DDFIP ou direction spécialisée : DISI, DIRCOFI RAN : résidence d'affectation nationale	Direction : DDRFIP, DDFIP ou direction spécialisée : DISI RAN : résidence d'affectation nationale
C	Métiers : Direction / Filière Fiscale/ ALD	Métiers : Direction /Gestion des comptes publics / ALD
B	<u>Métiers :</u> FIPER /FIPRO/ Service de Publicité Foncière /ALD ou structure : Direction, EDRA, BCR	<u>Métiers :</u> Direction / Gestion des comptes publics / ALD

Priorités : La part des prioritaires est à 50 % des apports au département

Rapprochement handicapés/enfant, handicapé : Priorité absolue

Rapprochements de conjoints, /pacsés/concubins - Rapprochement originaire DOM

Rapprochement lieu de résidence enfants en cas de séparation

Critère de classement des vœux

Interclassement intégral des grades selon l'indice + bonification par enfant à charge et bonification région Ile de France

Suppression des demandes de réintégration , dépôt d'une demande de mutation, prioritaire ou pour convenance personnelle

Délai de séjour : 1 an

Annulation d'une demande ou refus de mutation

Annulation totale possible avant la publication du projet de mouvement,

A l'issue du projet de mouvement et avant la fin des débats en CAP nationale, elle est acceptée si le motif est reconnu comme valable.

Règles de première affectation

Interclassement des promus de C en B par concours ou liste d'aptitude avec les titulaires selon l'ancienneté administrative dans le nouveau corps.

Les stagiaires externes, n'ayant pas de services antérieurs, seront départagés selon leur rang au concours